



# Ciné-débat



**Le vendredi 12 avril à 18h00**

**“Le photovoltaïque, sur les toits pas dans les bois”**

**Débat sur l'implantation du photovoltaïque en Dordogne**

**18h00 au Père l'Amer**  
16 Rue Bertrand de Born, Thiviers

**Projection du film “Nos soleils”**

**20h30 au Cinéma le Clair (à 500m) 5€ l'entrée**  
4 avenue du Général Leclerc, Thiviers



*En Catalogne, la famille Solé cultive des pêches depuis des décennies. On annonce qu'ils vont devoir renoncer à l'agriculture, car des panneaux solaires vont être installés sur leurs terres. On propose à Quimet de changer de métier et de s'occuper de l'entretien des panneaux mais Quimet tient à son métier d'agriculteur.*

La nouvelle loi ENR (datant de Mars 2023) demande à chaque maire et élus de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables dans leur commune, et d'en organiser la concertation auprès de ses habitant.e.s. Un guide pratique réalisé par le département recommande de prioriser ces projets ENR sur des sites déjà artificialisés.

Mais comment nos communes rurales pourraient-elles appliquer ces recommandations puisqu'elles disposent de peu de sites artificialisés ?

Réfléchissons ensemble pour préserver nos zones naturelles, forestières et agricoles, ainsi que les beaux paysages et la biodiversité de la Dordogne.

proposé par les collectifs citoyens

**Coordination photovoltaïque Dordogne et Nature en CCILAP**  
avec la participation de  
**La Confédération Paysanne Dordogne et SOS forêt Dordogne**